



Journal Title: Journal des télécommunications

Journal Issue: Vol. 37, no. 7 (1970)

Author: R. Maheu

Article Title: 17 mai 1970 : Message de M. R. Maheu, directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à l'occasion de la 2^e Journée mondiale des télécommunications

Page number(s): p. 302

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

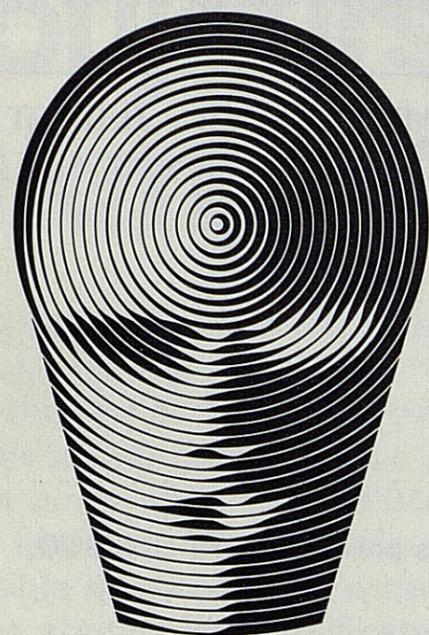
Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

éditorial



Message de M. R. Maheu,
directeur général de l'Organisation des
Nations Unies pour l'éducation, la science et
la culture, à l'occasion de la deuxième Journée
mondiale des télécommunications

17 mai 1970

C'est avec un vif plaisir que je m'associe à la célébration de la deuxième *Journée mondiale des télécommunications*, dont le thème, « *télécommunications et éducation* », intéresse au plus haut point l'UNESCO.

En cette *Année internationale de l'éducation*, où les Etats sont invités à un effort de réflexion et d'approfondissement pour préparer la rénovation nécessaire des conceptions et des structures de l'enseignement, il est particulièrement opportun d'attirer l'attention sur la contribution que les techniques modernes de télécommunications peuvent apporter à cette tâche immense. Du fait de l'accroissement démographique et de la démocratisation de l'enseignement, le nombre de ceux — enfants, adolescents, adultes — à qui il est indispensable de donner une éducation, augmente à un rythme beaucoup plus rapide que les effectifs du personnel enseignant. Les télécommunications sont un multiplicateur d'une valeur incomparable qui, seul, est à la mesure des besoins à satisfaire.

Aussi bien, le rôle que la radio et la télévision éducatives sont appelées à jouer n'est-il pas simplement d'ordre quantitatif. En incitant à repenser l'éducation dans ses méthodes comme dans son contenu et sa portée, elles peuvent, elles doivent contribuer à améliorer la qualité même de l'enseignement. D'où la nécessité d'une collaboration de plus en plus étroite entre les éducateurs et les spécialistes des télécommunications.

C'est pourquoi je souhaite vivement que les liens d'étroite coopération qui se sont établis entre l'Union internationale des télécommunications et l'UNESCO continuent à se renforcer afin que les deux organisations puissent aider efficacement leurs Etats Membres à mettre sur pied des systèmes intégrés de télécommunications à des fins éducatives dans le cadre du développement général de la société. Puissent ces efforts conjugués venir enfin à bout de l'ignorance qui fait obstacle au progrès matériel de tous et empêche des centaines de millions d'hommes et de femmes d'accéder aux conditions modernes de la dignité humaine.